



Programme du colloque

Quelle spécificité de la défense en droit de l'Union européenne ?

Rennes, 21 & 22 octobre 2021

Faculté de droit et de science politique de Rennes
en présentiel (nombre de places limité) et en distanciel (via Zoom)

Jeudi 21 octobre 2021

13h30 **Accueil des participants**

14h **Allocution d'ouverture**

Isabelle BOSSE-PLATIERE, Directrice de l'IODE (UMR CNRS 6262), Université de Rennes 1

14h15 **Propos introductifs**

Anne HAMONIC, Maître de conférences, Université de Rennes 1

1. Les fondements et traductions de la spécificité de la défense en droit de l'Union

Sous la présidence d'Isabelle BOSSE-PLATIERE, Professeure, Université de Rennes 1

14h30 **De la CED à la PSDC : quels cadres institutionnels pour une défense européenne ?**

Frédéric DESSBERG, Maître de conférences en histoire, Université Paris 1 Sorbonne – Détaché à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

14h45 **L'accommodation du droit de l'UE à la diversité des Etats membres en matière de défense**

Fabien TERPAN, Maître de conférences HDR, Sciences Po Grenoble UGA

15h00 **La défense dans le TUE et le TFUE depuis le traité de Lisbonne : les marqueurs institutionnels de spécificité**

Catherine FLAESCH-MOUGIN, Professeure émérite, Université de Rennes 1

Discussion

Pause

2. Les évolutions résultant des innovations récentes en matière de défense

Sous la présidence de Catherine FLAESCH-MOUGIN, Professeure émérite, Université de Rennes 1

- ***La quête d'identité et de définition***

16h00 **L'autonomie stratégique de l'Union européenne : évolutions et obstacles**

Elsa BERNARD, Professeure, Université de Lille

16h15 **Les ambiguïtés de la cyberdéfense**

Brunessen BERTRAND, Professeure, Université de Rennes 1

Discussion

Pause

- ***Le développement des outils et capacités***

17h00 **L'ancrage des opérations de gestion des crises**

Catherine SCHNEIDER, Professeure émérite, Université Grenoble Alpes

17h15 **Le renforcement des capacités de défense via les instruments PSDC**
Quentin LOEIZ, Doctorant à l'Université de Lille et à l'Université de Liège, PhD fellow à l'école doctorale européenne sur la PSDC du Collège européen de sécurité et de défense

17h30 **Fonds européen de défense, mobilité militaire... : l'application des politiques "communautaires" à la défense participe-t-elle de sa banalisation ?**
Stéphane RODRIGUES, Maître de conférences HDR, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Discussion

Vendredi 22 octobre 2021

Sous la présidence de Guillaume LE FLOCH, Professeur, Université de Rennes 1

- *Le renouvellement des partenariats*

9h00 **L'approfondissement de la coopération UE/ONU**
Jan WOUTERS, Professeur, Katholieke Universiteit Leuven

9h15 **Vers un renouveau de la coopération UE/OTAN ?**
Louis BALMOND, Professeur émérite, Université de Toulon

9h30 **Quelle spécificité de la participation des Etats tiers en matière de défense ?**
Cécile RAPOPORT, Professeure, Membre de l'IUF, Université de Rennes 1

9h45 **Les relations avec le Royaume-Uni en matière de défense**
Guillaume de la BROSSE, Chef d'unité, Direction Générale pour l'industrie de défense et l'espace (DEFIS), Commission européenne, ancien membre de la Task force Brexit

Discussion

Pause

3. L'impact sur le système juridique de l'Union

Sous la présidence de Frédérique MICHEA, Maître de conférences, Université de Rennes 1

10h45 **La défense à la lumière des principes du droit de l'Union relatifs aux compétences**
Isabelle BOSSE-PLATIERE, Professeure, Université de Rennes 1

11h00 **Quelles évolutions de l'équilibre institutionnel ? Témoignages depuis les institutions**
- *Gilles MARHIC, Membre de la Division Affaires juridiques du SEAE*
- *Gueorgui IANAKIEV, Team Leader 'Marchés de défense', DG DEFIS, Commission européenne*

Pause

11h45 **Le juge de l'Union face aux spécificités de la défense**
Florent FAVIERE, Doctorant, Université de Rennes 1

12h00 **Le financement de la défense entre coopération et intégration**
Federico SANTOPINTO, Chargé de recherche au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)

Discussion

12h30 **Conclusions**
Marianne DONY, Professeure honoraire, Université libre de Bruxelles